

Quelles sont les mesures gouvernementales les plus plébiscitées par les entreprises ?

Prêts garantis par l'État, prime de 1500 euros, gel des loyers... Les entreprises semblent encore bien perdues devant les différentes solutions mises en place par le gouvernement pour les aider.

Temps de lecture : minute

9 avril 2020

Bien décidés à aider les entreprises à ne pas flancher devant la crise économique qui s'annonce, le chef de l'État et son gouvernement ont pris plusieurs mesures économiques fortes comme le chômage partiel ou encore la prime de 1500 euros. Des aides qui tentent plus d'une société. Mais encore faut-il y avoir droit ! De nombreuses entreprises peinent encore à comprendre les critères d'éligibilité et savoir concrètement quelles solutions s'adressent à elles.

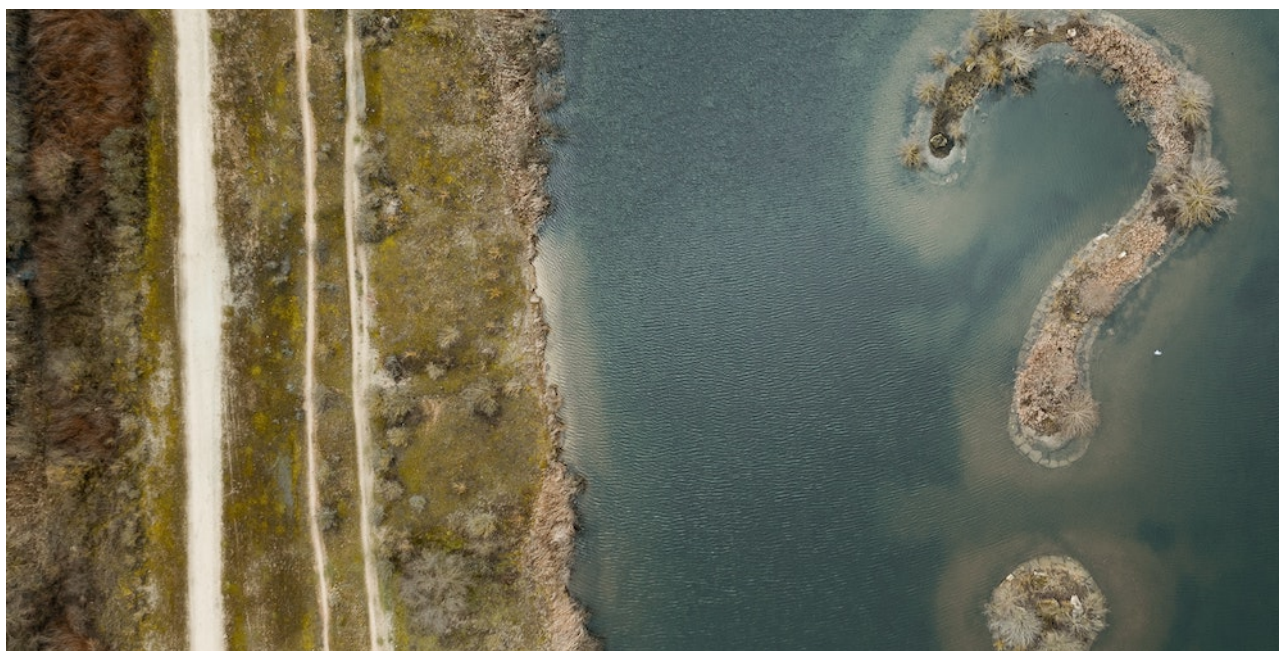
C'est ce qui ressort d'une étude menée à partir des appels reçus sur le numéro vert mis à disposition des chefs d'entreprise par le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaire et le Ministère des Finances et de l'Économie. Du 23 mars au 1er avril, les demandes de plus de 1470 chefs d'entreprises ont ainsi été analysées.

Les TPE en première ligne

Le premier point sur lequel s'est concentré l'étude est la typologie des entreprises. Celles qui se posent le plus de questions sont les TPE (71%) devant les PME (15%) et les auto-entrepreneurs (13%). Plus petites que les autres entreprises citées (hors indépendants), elles possèdent souvent

une trésorerie moins solide que leurs consoeurs. Le risque de faillite est donc plus important et les aides apportées par l'État sont souvent la clé de voûte de leur survie. D'ailleurs, la majorité des questions se focalisent sur trois thèmes : la prime de 1500 euros (20%), le chômage partiel (16%) et le report des échéances fiscales (13%).

Lors d'un questions/ réponses organisé par France Digital entre Cédric O et des entrepreneurs, ces derniers avaient interpellé le Secrétaire d'État au numérique sur ces mêmes points. Les entreprises ont besoin de réponses sur les modalités de mise en oeuvre de l'ensemble de ces mesures.



À lire aussi

Pouvez-vous demander la subvention de 1500 euros accordée par le gouvernement ?

Si tous les secteurs économiques sont impactés par la crise, certains subissent un revers plus important. Ainsi, 19% des appels ont été effectués par des chefs d'entreprise travaillant dans l'hôtellerie et la restauration et 19% dans le commerce. Ce qui est logique puisque *“le secteur du tourisme est directement impacté des effets de la crise sanitaire, avec des annulations de réservation de l'ordre de 70 à 95%*

d'après les professionnels appelants”, explique Christophe Basse, président du CNAJMJ.

Au-delà de leur activité B2C, ces secteurs sont également impactés par la mise à l’arrêt du secteur événementiel, par exemple.

La beauté et le BTP sont aussi très fragilisés. Si certains secteurs ont pu trouver un rebond via internet et la livraison à domicile, celui-ci n’est clairement pas à la portée de toutes les entreprises, notamment les petits commerces. C’est pourquoi, certains tentent de trouver un second souffle en faisant appel à la générosité des Français·es via la pré-commande ou la livraison post-confinement.

Sur la totalité des demandes traitées, seules 18% provenaient d’entreprises en procédure collective, c’est-à-dire, en difficultés de paiement. Ce qui prouve le réel besoin d’informations derrière les appels reçus. Au-delà des aides, ces statistiques montrent surtout que les petites structures ont besoin d’un accompagnement avant tout. Les TPE n'ont pas toujours les moyens d’avoir une aide juridique ou un expert comptable pour les épauler dans leurs démarches et leur expliquer leurs droits.

Quelles sont les mesures gouvernementales les plus demandées par les chefs d'entreprise ?

LES TPE

Entreprises les plus inquiètes

Les TPE (très petites entreprises) représentent à elles seules 71% des appels émis vers le numéro vert mis en place.

15% des appels sont imputables aux PME et 13% aux micro et auto-entrepreneurs. Les ETI n'ont pratiquement pas sollicité ce service (1%).



3 REGIONS

concentrent la moitié des appels

La majorité des entreprises ayant contacté le service sont installées dans trois régions :

- Ile-de-France (18%)
- Auvergne Rhône-Alpes (16%)
- PACA (15%)

2 SECTEURS D'ACTIVITÉ

ont particulièrement sollicité ce numéro vert

Sur les 31 secteurs d'activité représentés dans les statistiques, deux d'entre eux se distinguent : le commerce et l'hôtellerie / restauration (40% des appels).

La fermeture des commerces non essentiels et l'interdiction de déplacement ont fortement affecté leur chiffre d'affaires et donc leur trésorerie.



3 PRINCIPAUX THÈMES

ont été abordés durant les appels

Les dirigeants ou indépendants cherchaient essentiellement des informations sur :

- la prime de 1500 euros octroyée par le gouvernement sous condition
- la mise en place du chômage partiel
- le report des échéances fiscales, sociales et bancaires



18% DES ENTREPRISES

se trouvent en procédure collective

Sur les 1470 demandes traitées, seules 18% proviennent d'entreprises se trouvant en procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), c'est-à-dire, en incapacité de payer leurs créances.

STATISTIQUES N°VERT AJMJ

Enquête réalisée sur la base de 1471 demandes traitées au 2 avril 2020 par le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires

Perdu.e face aux démarches à mener ? Retrouvez la liste des webinar de la semaine et trouvez celui qui vous aidera !

Article écrit par Anne Taffin